

Table des matières

1. Introduction	3
1.2 Notre mission	3
2. Equipe éducative	3
2.1 Organisation de l'équipe	4
2.1.1 Colloques.....	4
2.1.2 Formation continue.....	4
2.1.3 Place, fonction et accompagnement des stagiaires et des apprenti(e)s	4
2.2 Rôle de la directrice au sein de l'équipe et du comité	5
2.3 Le comité.....	5
3. Composition des groupes d'enfants et organisation de la structure.....	6
3.1 Les repas	6
3.2 Moment de repos.....	6
3.3 Les devoirs	7
3.4 Rituels spéciaux, fêtes	7
3.5 Activités, jeux libres et sorties.....	7
3.6 Hygiène, santé et maladie :	8
3.7 Médecin consultant.....	9
4. Attitudes éducatives.....	9
4.1 La relation à l'enfant	9
4.1.1 Respect de l'individualité	10
4.1.2 Distance et sécurité affective	10
4.1.3 Respect des règles de vie et comportement inapproprié des enfants	11
5. Les acquisitions de l'enfant.....	11

5.1 Estime de soi	11
5.2 Autonomie	12
5.3 La vie avec l'autre.....	13
5.4 Intégration des règles.....	14
5.5 Transmission des codes sociaux	15
5.6 Respect d'autrui et du matériel.....	15
5.7 Respect de l'environnement	16
6. Suivi de l'enfant.....	16
6.1 Enfant à besoins spécifiques	16
6.2 Collaboration avec les parents :	17
7. Procédures et ressources externes.....	17
8. Sécurité	17
8.1 A l'intérieur	17
8.2 À l'extérieur.....	18
9. Hygiène des locaux.....	19
9.1 Produits d'entretien	19
9.2 Règles sur les aliments	19

1. Introduction

Le projet pédagogique vise à ce que l'équipe éducative travaille en collaboration, en suivant la même ligne directrice. Il représente l'identité du parascolaire Interlude. Ce projet doit être considéré comme un outil de travail et comme un cadre de référence lors de situations et questionnements divers vécus entre professionnels-elles. Le projet pédagogique évolue avec l'équipe, il est régulièrement retravaillé afin d'être au plus proche de la vie quotidienne du parascolaire.

Chaque membre de l'équipe éducative prend connaissance du projet pédagogique et y donne son accord, chaque employé se doit de travailler dans le sens de ce document et d'y véhiculer ces valeurs.

1.2 Notre mission

Notre mission est d'offrir une prise en charge des enfants lorsque les parents sont au travail. Nous offrons une continuité dans leur éducation. Notre but est d'offrir un environnement pédagogique réfléchi et varié favorable au développement et à l'épanouissement personnel de chaque enfant. Nous tenons compte également de la journée de l'enfant afin de ne pas le surcharger.

La socialisation est le point central de notre mission, nous guidons l'enfant dans l'apprentissage du partage, du respect pour lui-même et d'autrui ainsi qu'à exprimer son avis et à écouter les autres.

2. Equipe éducative

L'équipe éducative de l'Interlude est composée d'éducatrices ES, d'assistantes socio-éducatives (elles sont nommées dans le présent document « éducatrices »), ainsi que d'apprenti(e)s et de stagiaires. L'ensemble de l'équipe éducative a pour rôle de garantir à l'enfant un accueil individualisé, de favoriser son bien-être global, son développement et de l'accompagner dans son intégration et sa socialisation. Les éducatrices s'engagent auprès des apprenti-e-s et des stagiaires à les guider vers ces buts communs.

2.1 Organisation de l'équipe

Le personnel travaille entre 4 et 8 heures par jour. La semaine de travail à 100% est de 40h. Les ouvertures et les fermetures sont gérées par les éducatrices.

Dans chaque groupe, il y a une à deux éducatrices selon le nombre d'enfants présents. Dans les groupes où il n'y a qu'une éducatrice, celle-ci est accompagnée d'une apprentie ou d'une stagiaire. Durant la journée au moins une des deux éducatrices suit le groupe, cela donne une stabilité aux enfants et aux parents. Les groupes collaborent étroitement et se retrouvent à certains moments de la journée.

Une fois par année, chaque membre de l'équipe a un entretien d'évaluation avec la directrice (et un membre du comité si besoin) afin d'échanger leurs opinions sur la qualité du travail fourni et pour fixer des objectifs personnels.

2.1.1 Colloques

Les colloques ont lieu toutes les trois à quatre semaines. Ils sont alternés entre colloques pédagogiques et colloques organisationnels. Ils ont comme but de pouvoir partager des situations professionnelles, de se questionner et d'améliorer l'organisation de la structure.

2.1.2 Formation continue

L'équipe est régulièrement informée des formations continues disponibles et a la possibilité de s'y inscrire. L'association prend en charge (sauf cas particuliers) les formations.

2.1.3 Place, fonction et accompagnement des stagiaires et des apprenti(e)s

L'apprenti(e) est engagé(e) pour 3 ans (2 ans à la crèche et 1 an au parascolaire). Elle a effectué 8 semaines de stage dans la structure puis, après ce laps de temps, la stagiaire peut rester dans la structure s'il y a la promesse et la signature d'un contrat d'apprentissage pour l'été suivant.

Son rôle au sein de la structure évolue avec le temps. Des responsabilités lui sont petit à petit confiées par sa référente en collaboration avec l'équipe.

La stagiaire est engagée pour 8 semaines, renouvelable jusqu'au 31 juillet si un contrat d'apprentissage est signé. Le stage doit permettre à la stagiaire de confirmer ou non son souhait de travailler auprès des enfants. Elle est là pour apprendre, c'est pourquoi elle effectue les mêmes tâches au quotidien que le reste du personnel en étant soutenue par les éducatrices. La stagiaire n'est pas considérée comme une

aide-ménagère mais comme une future éducatrice. Nous fonctionnons avec un système de responsabilités partagées où chacune a des tâches attribuées comme la gestion des stocks de couches, les nettoyages de jouets, le nettoyage des sanitaires, etc... Au fur et à mesure de leur formation, les apprenties seront amenées à gérer de plus en plus de tâches comme ; la proposition d'activités aux enfants, les retours fait aux parents, pratiquer des soins, etc.

Nous accueillons également des personnes en stage de découverte et d'orientation pour 3 jours. Le premier jour, elles reçoivent un petit cahier des charges afin de les guider et de les mettre plus à l'aise quant à ce qui leur est demandé.

Les 12h de pratique suivant la théorie des cours Croix-Rouge peuvent également se faire chez nous.

La structure d'accueil est avant tout un lieu d'accueil extrafamilial dont la mission principale reste l'accueil d'enfants, de ce fait, nous n'acceptons que 4 stages par année.

2.2 Rôle de la directrice au sein de l'équipe et du comité

La directrice fait partie de l'équipe éducative à 40% (20% à la crèche et 20% au parascolaire) auprès des enfants et 40% au bureau. Elle assure également le lien entre l'équipe éducative et le comité.

Elle est aidée dans son travail par la responsable de structure qui gère le quotidien, les plannings journaliers et toutes les questions ne nécessitant pas l'intervention de la directrice.

Elle gère avec l'équipe éducative les questions pédagogiques et tient informé le comité des choses importantes.

La directrice gère les difficultés et les conflits dans l'équipe. Elle gère également les rapports avec les parents. En cas de difficultés, elle mène un entretien avec les parents en collaboration avec la responsable du groupe de l'enfant concerné. Les charges de la directrice sont détaillées dans son cahier des charges.

Les questions comptables sont confiées à la comptable de l'association qui en informe la directrice.

2.3 Le comité

Le comité est composé de plus ou moins 7 membres, cela dépend du nombre de volontaires.

Il a une fonction organisationnelle et laisse gérer (à moins qu'on le lui demande), par souci d'efficacité, toutes les questions pédagogiques à la directrice et aux éducatrices. Son rôle principal est la gestion de l'association et de soutenir la directrice dans ses fonctions. Le comité est composé chaque année lors de l'assemblée générale.

3. Composition des groupes d'enfants et organisation de la structure

Une fois les inscriptions annuelles terminées, nous nous réunissons en colloque et créons deux groupes avec les enfants de la 3H à la 8H afin de respecter les quotas d'encadrement et pour pouvoir faire le repas en deux services.

Les enfants de 1H et 2H sont ensemble durant la journée et même si parfois les groupes se retrouvent, la plupart du temps ils sont séparés des enfants plus grands.

3.1 Les repas

Nous encadrons les enfants durant ce moment et les sollicitons à respecter certaines règles de vie, afin que ce moment du repas soit agréable pour tout le monde.

Les enfants de 1-2 Harmos mangent dès qu'ils arrivent de l'école et ont leur propre réfectoire. Les enfants de la 3^{ème} à la 8^{ème} sont séparés en deux groupes afin de respecter les quotas d'encadrement et ils mangent en alternance (un groupe à 11h45 et l'autre à 12h30) afin de faire que le moment du repas soit un moment convivial et calme.

Le premier service se passe dans le silence puis les enfants peuvent parler à voix modérée. Les adultes mangent aux tables des enfants afin de montrer l'exemple et de créer des interactions avec et entre eux. Les enfants passent chacun leur tour vers les cuisiniers pour leur demander les quantités désirées. Nous respectons les goûts de chacun mais encourageons les enfants à goûter de tout au moins une fois (pas au deuxième service). Les enfants peuvent demander à manger plusieurs fois mais les quantités sont gérées par les cuisiniers afin de respecter notre label « Fourchette Verte ». Nous sommes également en possession du label « Fait Maison » et encourageons les enfants à la découverte alimentaire par des menus variés.

Nous respectons également les différents régimes alimentaires (religion, allergies, etc....)

3.2 Moment de repos

En fonction de leur besoin, nous proposons un moment de repos aux enfants de 1 et 2H. Ils ont la possibilité de se coucher sur un matelas et nous leur mettons de la musique douce ou nous lisons, racontons une histoire. Ceux qui n'arrive pas à se reposer ou à dormir se relèvent et vont faire des jeux calmes ou lire des livres.

3.3 Les devoirs

A la demande, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs à l'Interlude.

Nous sommes disponibles s'ils ont besoin d'aide mais rappelons toutefois que c'est aux parents de vérifier la totalité des devoirs et si ceux-ci ont été fait en intégralité.

Si l'enfant a besoin d'un soutien scolaire aux devoirs, ou si les parents veulent que leur enfant termine tous ses devoirs, nous proposons de contacter les devoirs surveillés de l'école de Cressier.

3.4 Rituels spéciaux, fêtes

Les principales fêtes (Noël, Pâques, carnaval, etc.) sont souvent attendues avec impatience par les enfants. Il est important de les marquer par des activités ou des bricolages et parfois par des fêtes avec les parents. C'est également l'occasion pour les enfants d'autres horizons de découvrir notre culture et pour nous la leur.

3.5 Activités, jeux libres et sorties

Les enfants sont libres de participer ou non à une activité. Nous les sollicitons et encourageons au mieux. Ils peuvent également en proposer. Nous ne « sur-occupons » pas les enfants ; il doit y avoir plus de jeux libres que de temps d'activités dirigées. Les activités sont l'occasion d'observer l'évolution de l'enfant mais en aucun cas il n'y a d'attente envers lui.

Nous favorisons le jeu libre car c'est lors de celui-ci que les enfants apprennent le plus, ils appréhendent les relations avec leurs pairs, rejouent des scènes du quotidien, etc. Durant ce temps, le rôle de l'adulte est d'être le garant de la réalité, il ne doit pas entrer complètement dans le jeu imaginaire. L'adulte ne mène pas le jeu mais propose des solutions quand il observe que les enfants n'arrivent plus à gérer le déroulement du jeu. Selon Piaget, c'est grâce au jeu symbolique que l'enfant appréhende le monde des adultes en les imitant.

Pour les bricolages, l'éducatrice fait un modèle. Il est ainsi plus facile pour les enfants de visualiser ce qu'ils vont faire. Seul l'enfant peut estimer quand il a fini un dessin ou un bricolage.

Nous bénéficions d'une place de jeu extérieure, où les enfants peuvent bouger et développer leur motricité grâce à des jeux de groupe, balles, etc. Nous sortons en principe au minimum une fois par jour car nous pensons que l'air frais et le mouvement sont bénéfiques au développement et au bien-être des enfants et des éducatrices.

Les sorties ont lieu sur la place de jeux, dans la cour de l'école, à la place de jeux du village. Nous allons aussi régulièrement en balade dans le village, dans les vignes ou dans les airs de pique-nique.

Les enfants ont à disposition des livres, des jeux de société, du matériel pour bricoler et dessiner, et des jeux symboliques.

Nous essayons de planifier différentes activités en fonction des saisons et pour les fêtes qui ponctuent l'année, ceci dans le but de leur donner des repères et de les faire participer aux différentes habitudes de notre pays. Nous proposons des activités créatrices aux enfants sans obligation de les faire.

Tous les mercredi après-midi, nous disposons de la salle de gym de l'école primaire de Cressier pour faire des activités motrices durant une heure et demie.

Durant les vacances scolaires, la structure accueille les enfants sur inscription et nous leur proposons diverses activités hors cadre.

3.6 Hygiène, santé et maladie :

Nous apprenons aux enfants à veiller à leur hygiène personnelle, en leur demandant de se laver les mains en arrivant, avant un repas, suite à leur passage aux toilettes et après des activités salissantes (peinture, bricolage, jouer dehors...)

Les enfants se brossent les dents chaque jour après le dîner et après le déjeuner.

Le personnel veille à l'hygiène des lieux communs : toilettes, tables et jeux. Une entreprise de nettoyage vient nettoyer 3x par semaine les sanitaires et le sol.

Nous veillons à observer les signes de faiblesse chez les enfants, afin d'éviter la propagation des maladies contagieuses. L'état général de l'enfant doit lui permettre de passer une bonne journée et de pouvoir suivre les activités proposées. Si l'enfant est malade ou s'il présente une température égale ou supérieure à 38,5°, nous appelons les parents afin qu'ils soient avertis de l'état de leur enfant et leur demandons si nous pouvons administrer un médicament. Si l'enfant présente une température égale ou supérieure à 38,9°, nous demandons qu'ils viennent le chercher.

Nous faisons signer aux parents une autorisation d'administration de certains médicaments (comme de l'Arnica ou du Dafalgan) lors de l'inscription mais nous les appelons toujours au préalable pour les prévenir qu'un médicament doit être administré dans la structure, ensuite nous leur faisons signer une décharge.

Nous informons les parents (via un groupe WhatsApp) de toute chose importante concernant la santé des enfants (par exemple en cas d'épidémie ou de présence de poux).

En cas de pandémie ou de crise sanitaire, il est possible que nous soyons obligés d'adopter des mesures d'hygiènes supplémentaires et spécifiques édictées par le canton ou la confédération.

3.7 Médecin consultant

Centre médical du Landeron

4. Attitudes éducatives

L'enfant est un être unique en développement. Il doit être pris en considération et respecté dans chacun des aspects de son individualité. Même si, en collectivité, il n'est pas toujours facile de mettre l'individu au centre de chaque moment de la journée, l'enfant doit toujours être au centre de nos réflexions.

4.1 La relation à l'enfant

Dans la relation éducative, l'adulte est un repère, une valeur sûre, un garant de la réalité.

Nous établissons des relations saines, basée sur la bienveillance et évitons de profiter de notre position d'autorité. Nous voyons l'enfant comme un futur adulte et travaillons sur une base de réciprocité, nous collaborons avec eux et nous ne profitons pas de notre position d'autorité pour le rabaisser. Nous créons un climat propice au dialogue, et aux échanges, dans lequel l'enfant a la possibilité de s'exprimer librement, d'être écouté sans jugement. Nous lui parlons de manière vraie et restons sincères en ne bêtifiant pas le langage. Nous utilisons un vocabulaire approprié et nous veillons à être cohérente en faisant appliquer ce que l'on demande.

Si l'éducatrice doit parfois reprendre un enfant, elle le fait dans la bienveillance en passant par la communication. Nous nous exprimons par des phrases positive, de ce fait nous valorisons les compétences de chaque enfant et évitons de le mettre en position d'échec. Elle ne crie pas car cela démontrerait une mauvaise manière de communiquer. Nous n'agressons l'enfant ni verbalement ni physiquement (tirer le bras, etc.)

4.1.1 Respect de l'individualité

Chaque enfant possède des particularités individuelles, l'équipe en est consciente et fait tout pour les respecter dans les interventions auprès des enfants.

L'éducatrice adopte un comportement envers l'enfant en fonction de son individualité.

Voici quelques exemples d'attitudes à avoir afin de considérer l'unicité de chaque enfant :

- Accorder des moments privilégiés et montrer de l'intérêt pour qui est l'enfant dans son intégralité (famille, culture, langue)
- Être attentif à offrir dans la journée un temps de parole et une écoute respectueuse à chaque enfant.
- S'exprimer en français avec les enfants, mais parfois dire quelques mots dans une autre langue (celle parlée par l'enfant) si nous le jugeons bon ou nécessaire. Par exemple pour l'encourager s'il est un peu timide, pour le rassurer ou vérifier qu'il a bien compris une consigne.
- Respecter les différents rythmes de l'enfant
- Avoir plus de moments libres que de moments dirigés
- Discuter en colloque de l'évolution, des difficultés et des ressources des enfants dans le but de trouver des solutions et d'améliorer leur bien-être
- Diminuer au maximum les temps d'attente entre les activités ou changement d'occupation
- Tenir compte des souhaits et des propositions des enfants durant la journée

4.1.2 Distance et sécurité affective

Dans un souci de respect de chaque enfant, lorsqu'il est triste, nous lui proposons un câlin. Il nous importe que cette décision vienne de l'enfant afin de respecter ses besoins et non ceux de l'adulte. (Si un enfant souhaite nous donner une marque affective tel que câlin et/ou bisous, nous l'acceptons mais en aucun cas c'est l'adulte qui va le demander à l'enfant). Chaque enfant est pris en considération de la même manière, l'éducatrice adopte la même attitude avec chaque enfant. Elle doit conserver son rôle de relais aux parents et rester avec l'enfant dans une relation éducative.

Il est pour nous important que l'enfant se sente en sécurité au parascolaire. Lorsqu'un enfant s'adresse à nous, nous lui prêtons une oreille attentive afin de répondre à ses besoins. L'adulte doit être rassurant pour l'enfant.

Il est important de donner des repères aux enfants, la routine les rassure. La journée doit être structurée et prévisible. Ils savent ce qu'ils ont à faire et à quel moment le faire. Nous utilisons également l'anticipation qui est aussi importante pour la sécurité et pour faire respecter les consignes.

4.1.3 Respect des règles de vie et comportement inapproprié des enfants

Lorsque nous donnons des consignes, nous ne nous contentons pas d'exiger des enfants qu'ils obéissent, mais nous leur expliquons pourquoi, nous leur demandons cela. Nous maintenons jusqu'au bout ce que nous leur demandons. Afin de bien nous faire comprendre des enfants, nous adoptons une attitude convaincue lorsque nous donnons des consignes et utilisons la communication non verbale (ton, mimique, position du corps).

Lorsqu'un enfant a un comportement inapproprié, nous le prévenons en expliquant que son comportement dérange et nous l'informons des conséquences. Les conséquences doivent être réparatrices ou d'isolement et adaptées à l'âge et au niveau de compréhension de l'enfant. La réparation permet à l'enfant de comprendre son erreur et l'isolement (assis sur un coussin ou sur une chaise dans la salle mais à l'écart des activités) permet, selon nous, à l'enfant de comprendre que son attitude ne lui permet pas de participer normalement à la vie du groupe et cela lui permet selon l'âge de réfléchir et de se calmer.

L'équipe se montre ferme sur certains points comme la sécurité et les comportements agressifs. Dans d'autres situations on peut s'adapter à l'enfant et négocier. Une journée en parascolaire est éprouvante pour l'enfant, nous nous montrons donc compréhensives et tolérantes.

5. Les acquisitions de l'enfant

Au sein de notre structure, nous avons fixé plusieurs compétences qui nous semble importantes à développer chez et avec les enfants lors de leur passage à l'interlude. Notre rôle est de leur expliquer par quelles attitudes éducatives y parvenir.

5.1 Estime de soi

Objectif : L'enfant durant son passage au parascolaire « l'interlude » aura l'occasion de développer son estime de soi.

Attitudes éducatives :

Nous valorisons l'enfant à travers nos gestes et paroles. Nous faisons confiance à ses capacités et lui montrons qu'il a des ressources en lui laissant faire les actions par lui-même et en prenant ses propres décisions. Pour permettre à l'enfant de devenir autonome, d'assumer ses choix, et d'avoir confiance en ses capacités, nous lui donnons des responsabilités tel que ; s'habiller seul, jouer seul, être « chef » de l'eau ou du goûter, participer aux nettoyages, etc.).

C'est à travers différents jeux, que nous leur apprenons à accepter l'échec et reconnaître les différents rôles sociaux.

Nous utilisons le renforcement positif, c'est-à-dire ; encourager l'enfant par la verbalisation et la démonstration à réussir correctement une tâche au lieu de le réprimander. Par exemple, lorsqu'un enfant ne mange pas correctement avec sa fourchette, nous ne le grondons pas, nous lui montrons comment la tenir. Nous encourageons et félicitons les enfants lorsqu'ils font quelque chose de positif. Nous ne disons pas à l'enfant des choses blessantes qui pourraient entraver le développement de sa confiance en lui.

5.2 Autonomie

Objectif : L'enfant est petit à petit capable non seulement d'accomplir les tâches du quotidien seul mais aussi de gérer ses relations avec les autres sans l'intervention de l'adulte.

Attitudes éducatives :

L'autonomie et l'estime de soi sont liées. Nous encadrons l'enfant en le valorisant avec des paroles positives et l'encourageant afin de le soutenir dans l'acquisition de l'autonomie. C'est pourquoi, en valorisant l'enfant, en l'encourageant au lieu de le réprimander et en optant pour un renforcement positif, nous favorisons son autonomie. Nous accompagnons l'enfant par la verbalisation, nous le soutenons par des encouragements et nous lui montrons les gestes à faire mais nous ne faisons pas à sa place. Bien évidemment, si nécessaire, nous sommes là pour l'aider à finaliser ses gestes, ce qui importe c'est qu'il essaie.

Pour être autonome et partir explorer son environnement, l'enfant doit se sentir en sécurité affective. L'enfant construit son autonomie affective sous le regard rassurant et empathique de l'adulte. Nous considérons que l'enfant est acteur de son développement. Le rôle de l'éducatrice est donc de mettre à sa disposition du matériel adapté qui lui permette d'agir de manière autonome. Durant la journée, l'équipe éducative encourage l'enfant et le soutient dans cette tâche de « faire seul ». Les enfants acquièrent de l'autonomie à travers :

- Les activités et les jeux où ils expérimentent et apprennent ;
- Les repas : ils s'assoient seuls, vont se servir ou demandent à l'adulte pour être servi, débarrassent leur place ;
- Les sollicitations quotidiennes à se laver les mains, se brosser les dents, aider à différentes tâches liées au repas, s'habiller, se déshabiller et se préparer pour l'école.
- L'observation constante que l'équipe éducative porte sur les enfants, en palliant les besoins d'aide mais en intervenant le moins possible, excepté lorsque l'enfant est en danger ou lors de situations conflictuelles qui débouchent sur de la violence verbale ou physique.

La socialisation est un aspect important du développement du jeune enfant car, elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société. Le jeune enfant doit apprendre à interagir avec les autres. Le rôle de l'équipe est de guider et de conseiller l'enfant pour que, progressivement, il se tourne vers autrui. En fonction de son âge et de ses capacités, nous lui apprenons la cohabitation et le respect de l'autre à travers différentes règles de vie, de jeux et d'activités partagées ensemble. De plus, les éducatrices encouragent les enfants à s'exprimer, à verbaliser leurs besoins, leurs attitudes et leurs émotions.

Voici quelques exemples d'apprentissage :

- La politesse : dire « bonjour », « au revoir », « merci » et « s'il te plait »
- La patience
- Le partage
- Le respect (notamment celui des règles de vie)
- Le respect de soi et de l'autre

5.3 La vie avec l'autre

Objectif : L'enfant a des comportements appropriés dans ses relations sociales.

Attitudes éducatives :

Lorsqu'un enfant a des comportements agressifs, nous essayons d'abord d'analyser la situation. Parfois, c'est simplement que l'enfant ne sait pas comment entrer en contact avec ses pairs. Dans ce cas, nous lui montrons comment s'y prendre.

Nous laissons essayer aux enfants de résoudre les conflits par eux-mêmes et leur apportons des pistes de solutions si besoin. Si un enfant se fait embêter, nous l'invitons à se défendre dans un langage affirmé mais respectueux. Nous accompagnons l'enfant dans la gestion des conflits.

Nous encourageons les enfants à s'exprimer lorsque quelque chose ne va pas. Nous les aidons à mettre des mots sur leurs émotions.

Nous sensibilisons les enfants au partage tout en prenant en compte qu'ils ont encore une vision égocentrique des choses. L'enfant en collectivité doit à tout moment faire des concessions. Il a le droit de jouer seul et de ne pas vouloir partager un jouet à certains moments.

Les gros mots : Nous distinguons les « gros mots d'adultes » et les « gros mots d'enfants ». Pour le premier cas, nous sommes très fermes sur leur interdiction. Nous discutons avec l'enfant pour comprendre l'origine, la raison de ce langage inapproprié. Quant au deuxième cas (par exemple « cacaboutchi », on peut les tolérer dans une certaine mesure.

5.4 Intégration des règles

Objectif : L'enfant intègre petit à petit les règles de vie à l'Interlude et à l'extérieur.

Attitudes éducatives :

Nous élaborons avec les enfants des règles pour qu'ils apprennent et respectent la vie en collectivité. Nous veillons à ce que ces règles soient respectées : être respectueux avec les autres enfants et les adultes, respecter les jouets, ranger un jeu après l'avoir fini (sauf pour le jeu symbolique), les jeux tels que puzzles se font à table.

A l'extérieur : respecter les autres et les règles de sécurité des jeux extérieur. On fait réfléchir l'enfant sur le sens de la règle.

Les limites apportent un cadre sécurisant et sont des repères pour les enfants.

Lorsque le comportement de l'enfant n'est pas adéquat, nous en discutons avec lui afin de trouver ensemble une meilleure façon pour lui d'agir et si cela ne suffit pas, nous lui demandons de sortir du groupe pour se calmer et réfléchir.

Les difficultés récurrentes sont communiquées aux parents lors des retours ou lors d'entretien dans le but de trouver des solutions en travaillant ensemble.

5.5 Transmission des codes sociaux

Objectif : Les enfants réussissent petit à petit à intégrer les codes et les usages de notre société afin d'entretenir de bons rapports sociaux avec leurs camarades, leurs familles et les adultes en général.

Attitudes éducatives :

Nous expliquons aux enfants l'importance de dire « bonjour, merci, au revoir, s'il vous plait, bon appétit » et nous veillons à ce qu'ils emploient ces formules de politesse.

Nous apprenons aux enfants à avoir un comportement adéquat dans tous les lieux (parascolaire, place de jeux, toilettes, salle à manger, etc.). Par exemple, on se rhabille dans la salle de bains après être allé aux toilettes, on mange avec ses services, etc..

5.6 Respect d'autrui et du matériel

Objectif : L'enfant arrive petit à petit à comprendre l'impact qu'il a sur les autres, le bien et le mal en développant son empathie et en intégrant les interdits.

Attitudes éducatives :

Nous sensibilisons les enfants au respect de l'espace de chacun (leur sphère intime et celle des autres) et à s'adapter aux camarades (comme aux plus petits). Nous souhaitons leur faire prendre conscience de l'évolution des âges. Mélanger les âges à certains moments de la journée stimule les grands comme les petits. Nous les sensibilisons aux différences individuelles, culturelles, physiques, etc. Nous encourageons les enfants à s'exprimer verbalement sans agressivité et dans le respect de l'autre.

Pour que l'enfant intègre la notion de respect, on doit l'aider à développer son empathie en le rendant attentif aux réactions d'autrui.

Pour le respect du matériel, nous sensibilisons les enfants aux conséquences d'un non-respect, en leurs expliquant par exemple que s'ils cassent un jouet, ils ne pourront plus l'utiliser.

5.7 Respect de l'environnement

Objectif : L'enfant prend conscience de la nature qui l'entoure et de son importance.

Attitudes éducatives :

Nous sensibilisons l'enfant au recyclage, à l'économie d'eau, d'énergie (lumière), de papier toilette, d'essuie-mains et de savon. Nous leur expliquons qu'il est important de préserver les plantes, les insectes et la nature en général.

Ceci dans le but de leur faire prendre conscience de l'importance de préserver notre environnement afin d'assurer un meilleur avenir à la société.

6. Suivi de l'enfant

L'observation est un point essentiel dans le travail d'une éducatrice. Elle permet de connaître et de s'adapter à chaque enfant. Pour le moment, chaque éducatrice est libre d'utiliser le moyen de son choix pour l'observation. Les observations sont notées dans le dossier personnel de l'enfant et sont transmises à toute l'équipe par le biais d'un cahier de communication et pendant des colloques.

6.1 Enfant à besoins spécifiques

Après des observations minutieuses et des discussions en équipe, la directrice accompagnée de l'éducatrice du groupe de l'enfant, convoque les parents pour leur faire part de ses observations et de ses inquiétudes. Avec leur accord, nous pouvons faire appel au SEI (Service Educatif Itinérant). Nous pouvons également leur conseiller d'autres ressources (AEMO, psychomotricienne, kinésologue, etc...)

Il est également possible de faire une demande auprès de l'OSAE afin d'obtenir un renforcement éducatif.

6.2 Collaboration avec les parents :

Nous souhaitons cultiver une relation de confiance et d'écoute avec les parents.

Afin que la journée se passe au mieux pour l'enfant, nous demandons aux parents de communiquer toute information le concernant ; ceci également lorsque l'enfant vit une situation particulière (sans entrer dans le détail s'ils n'y tiennent pas) qui peut l'affecter (séparation des parents, décès d'un proche, diagnostic d'une maladie ou d'un trouble du comportement).

De notre côté, nous nous engageons à transmettre avec transparence toutes les informations concernant les enfants et le déroulement de leur journée.

Pour les parents qu'on ne voit pas, nous souhaitons également recevoir toute communication nécessaire au bon déroulement de la journée de leur enfant et pour notre organisation par téléphone ou par mail.

Des entretiens peuvent être organisés à la demande des éducatrices ou des parents. Ceux-ci ont lieu surtout lorsqu'il est important de se coordonner pour résoudre une situation particulière mais aussi pour faire un point de situation de l'évolution de l'enfant dans la structure.

7. Procédures et ressources externes

Nous avons mis en place différents protocoles de sécurité notamment en ce qui concerne la maltraitance et les abus sexuels. Ceux-ci sont régulièrement mis à jour, relus et signés par le personnel.

8. Sécurité

La sécurité est primordiale pour assurer le bien-être de toutes les personnes côtoyant le parascolaire, nous vous avons décrit brièvement les points les plus importants.

8.1 A l'intérieur

Les devoirs de l'éducatrice sont :

- Garder les enfants sous surveillance.

- Mettre les produits de nettoyage et de la pharmacie hors de portée des enfants.
- Afin d'éviter tout risque de glissade, les sols de toilette doivent toujours être secs.
- Les prises électriques doivent être protégées.

Les devoirs de l'enfant sont :

- Les enfants se déplacent en marchant dans la structure.
- les pantoufles sont obligatoires.
- Les enfants posent les objets.
- Les enfants n'ont pas accès à la cuisine seuls
- Ils respectent le matériel et en font bonne utilité.

La sécurité au parascolaire :

- Les parents n'entrent pas dans la structure
- Si une autre personne que les parents vient chercher l'enfant, les parents doivent nous en avertir au préalable et une pièce d'identité est demandée.

8.2 À l'extérieur

- L'éducatrice compte les enfants avant, après et pendant la promenade.
- Donner la main aux plus petits et aux plus agités.
- Quand le nombre d'enfants le permet, on peut donner des points de rdv pour qu'ils attendent les adultes à des endroits précis.
- Ne pas laisser courir les enfants aux abords des intersections.
- Dans le village, les enfants restent toute la promenade deux par deux.
- On sécurise le chemin en traversant sur les passages pour piétons et nous restons sur le trottoir.
- Une éducatrice se place en tête et si possible une à la fin (cela dépend du nombre d'enfants).
- Alterner les adultes et les enfants afin que tout le monde soit bien encadré.

Place de jeu :

- Les enfants sont sous la surveillance constante des éducatrices.
- Quand les enfants jouent sur les balançoires, l'éducatrice s'assure qu'aucun enfant ne passe devant ou derrière celles-ci.
- L'enfant doit respecter les consignes de l'éducatrice.

9. Hygiène des locaux

La vaisselle et le nettoyage du sol à midi sont fait par l'aide de cuisine

Un soir sur deux, une entreprise de nettoyage vient faire les sols et les sanitaires. Les deux autres soirs, notre apprentie est chargée du nettoyage des tables, du sol après le gouter et des sanitaires.

9.1 Produits d'entretien

Les produits d'entretien sont hors de portée des enfants.

Les linges, pattes et autres ustensiles destinés au ménage sont changés et lavés chaque jour.

9.2 Règles sur les aliments

Nous avons l'autorisation du SCAV et nous respectons les consignes.

Chaque aliment ouvert doit être daté du jour d'ouverture et refermé avec une pincette ou avec un couvercle/support hermétique.

Tout aliment dépassant la date de péremption est mis à la poubelle ou pris par les employés à leur domicile.

Les températures des frigos et des congélateurs sont relevées 1 fois par semaine.

Pour plus de détails, voir le protocole d'hygiène.



Association Tartine & Chocolat, Rue Vallier 4, 2088 Cressier – 0327571165

Novembre 2022